

LA FIRST BANK VOUS DONNE

En service Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente...

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46

qualite@afilandfirstbank.com www.afilandfirstbank.com

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

Directeur de la publication: ABEGOUMEGNE Bertrand

ECO-TIDIEN • N°009 DU 29 AVRIL 2024

400FCFA



La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) compte émettre de nouvelles pièces de monnaie à partir de juin prochain. Parmi cette gamme figurera la pièce de 200 Fcfa, dont la taille pourrait ressembler à celle de 50 Fcfa des années 1960 encore en circulation. P.3

MONNAIE

Une nouvelle gamme de pièces bientôt mise en circulation

TRANSPORT

La Douane et Camrail peaufinent la mise en œuvre d'un document Rail-Route pour faciliter et sécuriser les opérations de transit

FONGOD Edwin NUAGA, Directeur Général des Douanes (DGD) et pascal MINY, Directeur général de Camrail, le concessionnaire des chemins de fer au Cameroun, préparent la mise en œuvre du Titre de Transit Unique (TTU) Rail-Route. Une séance de travail s'est tenu ce jour 02 mai 2024, par visioconférence entre les deux d'entreprises. P.5



ACCES AU CREDIT

UBA Cameroun ouvre une ligne de crédit de 16 milliards de Fcfa en faveur des PME locales

Dix mois après la signature, avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), de l'accord visant à investir 6 milliards de dollars soit plus de 3.668 milliards de Fcfa, dans les PME Africaines au cours des 3 prochaines années, la filiale camerounaise de la banque panafricaine UBA a organisé ce vendredi 26 avril 2024 à Douala, un point d'information sur le lancement effectif de cette initiative de financement des Pmes camerounaises donc l'enveloppe s'élève à 16 milliards de Fcfa. P.8



ENDETTEMENT

Les entreprises publiques les plus endettées au 1er trimestre 2024

La dette de Sonara, Camtel, Camwater, Camair-co, CDC, SIC, PAD et ADC, représente 6,6% de la dette de l'Etat au 31 mars 2024, selon les données qui figurent dans la récente note de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA). P.9



Exercice 2023 : Le bénéfice brut de UBA augmente de 143 % en glissement annuel, le résultat atteint 1,06 milliard de dollars

Dans le cadre d'une autre performance sans précédent, la Banque mondiale de l'Afrique, United Bank for Africa (UBA) Plc, a publié ses résultats financiers audités pour l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2023, affichant des performances exceptionnelles et impressionnantes pour tous ses principaux indicateurs.



Les données financières de 2023, déposées par la Banque auprès de Nigerian Exchange Limited (NGx) lundi, ont montré un bond impressionnant des bénéfices bruts, qui sont passés de 1,9 milliard de dollars enregistrés à la fin de 2022 à 2,9 milliards de dollars, ce qui représente une forte croissance de 143%.

Les actifs totaux des banques ont également augmenté de manière remarquable de 90,22%, doublant la barre des 11 milliards de dollars, pour clôturer à 21,7 milliards de dollars en décembre 2023 ; contre 11,5 milliards de dollars en 2022. Ce saut reste une réalisation très importante et une étape importante dans l'histoire de la puissance financière.

Malgré l'environnement économique et commercial mondial très difficile, UBA a enregistré un bénéfice avant impôt louable, avec une croissance exponentielle de 277%, pour clôturer l'exercice sous revue à 1,06 milliard de dollars, passant de

446 millions de dollars enregistrés à la fin de l'exercice 2022 ; tandis que le bénéfice après impôt (PAT) a augmenté de 257%, passant de 378 millions de dollars en 2022 à 849 millions de dollars pour l'exercice considéré.

En conséquence, les fonds propres du groupe UBA sont passés de 969 millions de dollars en décembre 2022 à 2,1 milliards de dollars à la clôture de l'exercice 2023, réalisant une croissance impressionnante de 120,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'année considérée, le coefficient d'exploitation du Groupe UBA est passé de 59,2 %, en 2022, à 37,2 %, ce qui témoigne de l'amélioration de l'efficacité du Groupe.

En exécution de la promesse faite par le président du groupe UBA, Tony Elumelu, aux actionnaires lors de la dernière assemblée générale annuelle, la Banque a proposé un dividende final de 0,24 centimes

pour chaque action ordinaire de 0,05 centimes, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le dividende final est soumis à la ratification des actionnaires lors de sa prochaine assemblée générale annuelle (AGA).

Il convient également de noter que UBA a enregistré une croissance de 61,3% des prêts aux clients, passant à 5,8 milliards de dollars en 2023, tandis que les dépôts des clients se sont améliorés de 90,31% à 15,7 milliards de dollars, contre 8,2 milliards de dollars enregistrés au cours de la période correspondante de 2022, reflétant la confiance accrue des clients, l'amélioration de l'expérience client, les succès du programme de transformation commerciale en cours et l'approfondissement de sa franchise de banque de détail. Commentant les résultats, Oliver Alawuba, directeur général du groupe UBA, a déclaré : « Je suis très heureux des résultats sans précédent obtenus par notre groupe au cours de l'exercice 2023. Le Groupe a réalisé un bénéfice avant impôt de 1,06 milliard de dollars, contre 446 millions de dollars l'année précédente. Le bilan est également passé de 11,5 milliards de dollars l'année précédente à 21,7 milliards de dollars ».

Il a déclaré : « les fonds des actionnaires du Groupe ont dépassé 2,1 milliards de dollars en 2022, tandis que le total des actifs a franchi la barre des 21 milliards de dollars (croissance de 90,2 % en glissement annuel). Le Groupe est bien placé pour poursuivre l'expansion de ses activités au cours de l'exercice 2024, après avoir clôturé l'exercice 2023 avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 32,6 % ».

Il a ajouté que le modèle commercial diversifié de la banque (stratégie panafricaine et internationale) est justifié par la contribution de son activité Ex-Nigéria aux résultats du Groupe et renforce sa volonté d'élargir notre part de marché des activités de clientèle, de financement, de banque numérique et de transaction à travers l'Afrique. « Poussés par notre service à

la clientèle et notre modèle de livraison axé sur l'exécution, nous continuerons à élargir notre part de marché et à créer de la valeur pour nos actionnaires et à répondre aux attentes de nos différentes parties prenantes », a déclaré le GMD.

Le directeur exécutif des finances et de la gestion des risques de UBA, Ugo Nwaghodoh, a déclaré que l'année 2023 était une année particulièrement mouvementée, avec une inflation galopante et une dépréciation de la monnaie qui ravagent les marchés clés, au milieu de poches de conflits régionaux et de défis sécuritaires.

« Je suis toutefois ravi de la forte croissance des bénéfices et de la rentabilité recalée au cours de l'année. Le Groupe a prudemment constitué des réserves de dépréciation importantes pour son portefeuille global d'actifs à risque, compte tenu de l'impact latent des vents contraires macroéconomiques sur notre portefeuille de crédit. Par conséquent, le coût du risque est passé de 0,63 % à 3,09 % l'année précédente », a noté Nwaghodoh.

En ce qui concerne les attentes pour l'exercice 2024, il a fait savoir que : « le Groupe reste fermement engagé en faveur d'une croissance durable et du maintien de sa forte culture de conformité et de gestion des risques, alors même que nous conduisons notre entreprise à travers la prochaine phase de croissance. »

United Bank for Africa Plc est une institution financière panafricaine de premier plan, offrant des services bancaires à plus de vingt-cinq millions de clients, dans plus de 1 000 bureaux d'affaires et points de contact client, dans 20 pays africains. Avec une présence à New York, Londres et Paris et désormais aux Émirats arabes unis, UBA connecte les gens et les entreprises à travers l'Afrique à travers la banque de détail, commerciale et d'entreprise, les paiements transfrontaliers innovants et les envois de fonds, le financement du commerce et les services bancaires connexes.

BEAC

Dès le 1er juin 2024, les billets de banque de gamme 1992 ne pourront plus être échangés aux guichets

Ainsi que l'avait établie la Banque des États d'Afrique centrale (Beac), l'institut d'émission commun aux six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), à travers un chronogramme bien défini, les anciens billets de banque de la gamme 1992 qui n'ont plus cours légal depuis le 1er mars 2023, ne seront plus échangés au 31 mai 2024.

« Le gouverneur de la Beac invite les détenteurs de ces billets à se présenter aux guichets de la Beac avant le 1er juin 2024 pour les échanger, munis d'une pièce d'identité », peut-on lire dans un communiqué signé le 26 avril 2024 par Yvon Sana Bangui, le gouverneur de la Beac.

En effet, précise-t-il, « ces billets ont été démonétisés et privés de cours légal et du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la communauté depuis le 1er mars 2023 ». L'on se souvient que dès cette date-là, justement, et conformément à une résolution de la réunion du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), signée le 7 novembre 2022, la Beac a officiellement lancé le processus de retrait de la circulation des billets concernés.

Les détenteurs desdits billets de banque avaient alors jusqu'au 31 mai 2023 pour les échanger aux guichets des banques commerciales de la zone Cemac et dans les services de la Beac. À partir du 1er juin 2023, ces billets n'étaient plus échangés que dans les services de la banque centrale, qui ne les reprendra

plus à partir du 1er juin prochain. Du coup, ces billets n'auront plus aucune valeur entre les mains de leurs détenteurs, puisque non valables dans les transactions économiques depuis le 1er mars 2023.

NOUVELLE GAMME DE BILLETS

Seuls ne seront désormais valables que les billets de la gamme dite 2002, et ceux de la gamme dite 2020. Cette dernière gamme a été officiellement mise en circulation depuis le 15 décembre 2022. L'on se souvient que depuis le 2 janvier 2024, la Beac a également lancé le processus de retrait progressif de la circulation des billets de la gamme dite 2002. Afin de rendre cette mesure effective, le directeur d'exploitation de la Beac donne aux directeurs nationaux de la banque centrale des orientations précises, dans une circulaire signée le 5 janvier 2024. Concrètement, dans sa circulaire, Jean Clary Otoumou prescrit aux directeurs nationaux de ne servir désormais que « les billets de la gamme 2020 lors des prélèvements des banques et comptables publics, à compter du 2 janvier 2024; reconnaître

et contrôler les billets de 5000, 2000, 1000 et 500 FCFA de la gamme 2002, puis les transférer à la caisse destruction après leur perforation; procéder au tri qualité des billets de 10000 de la gamme 2002 reçus des versements des banques et comptables publics, puis les transférer dans les caisses dédiées (caisse réserve et caisse destruction) ».

Cette mesure ne signifie cependant pas que les coupures de la gamme dite 2002 ne sont plus admises lors des transactions financières dans la zone Cemac. Elles seront toujours utilisées par les agents économiques, jusqu'à la survenue de la décision de les démonétiser, qui pourrait intervenir dans plusieurs années. Pour



preuve, les billets de la gamme 1992 n'auront plus officiellement aucune valeur qu'à partir du 1er juin 2024, soit plus de 20 ans après leur remplacement par la gamme 2002.

Omer Kamga

MONNAIE

Une nouvelle gamme de pièces bientôt mise en circulation

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) compte émettre de nouvelles pièces de monnaie à partir de juin prochain. Parmi cette gamme figurera la pièce de 200 Fcfa, dont la taille pourrait ressembler à celle de 50 Fcfa des années 1960 encore en circulation.



La mise en circulation de la nouvelle gamme de monnaie vise à juguler la crise des pièces de monnaie

La Banque centrale va émettre de nouvelles pièces de monnaie plus d'une année après le quitus du comité ministériel de l'Union monétaire

Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Les pièces de 1, 2, 5, 10 Fcfa sont refusées dans

de l'Afrique centrale. La mise en circulation de la nouvelle gamme de monnaie vise à juguler la crise des pièces de monnaie, encore appelées «jetons», qui impacte les activités économiques au sein des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) que sont le Cameroun, la Centrafrique, le

les commerces et les taxis dans la plupart des pays membres de la Cemac. A Brazzaville, par exemple, la rareté de «jetons» est souvent à l'origine des disputes dans les marchés, entre les clients et les commerçants. C'est aussi le cas dans les transports en commun où les usagers et les conducteurs de bus et taxis s'enflamment les uns contre les autres au sujet de manque de «jetons».

Dans le processus de fabrication des pièces de monnaie, la BEAC met l'accent sur des innovations telles que la taille, les alliages à utiliser y compris les nouvelles dénominations. D'après certains médias, les tailles de ces nouvelles pièces devraient être plus volumineuses à la différence de la gamme actuellement en circulation. L'autre innovation consiste en la non-séparation des alliages et l'utilisation des matières moins nobles pour la composition des alliages des nouvelles pièces de monnaie, permettant de lutter contre le trafic des «jetons».

Enfin, la BEAC va effectuer une commande massive de pièces de monnaie pour tenter d'alimenter le marché de la sous-région. Elle compte mettre en place une stratégie qui va obliger les banques commerciales à prendre davantage de pièces de monnaie, puisque leur pénurie observée sur le marché est à la fois le fait pour les établissements de crédit et les grandes surfaces de refuser de les prendre.

Les pièces de monnaie sont jugées plus difficiles et lourdes à transporter en raison de leur poids. Les caissières des grandes surfaces ou des commerces mettent plus de temps pour les compter et les classer, à la différence des grosses coupures, plus faciles à manipuler, à classer et à transporter.

Paul Nkala

IFC

Makhtar Diop, en visite au Bénin pour aborder la question du renforcement du secteur privé

Makhtar Diop, directeur général de la Société financière internationale (IFC), se rendra au Bénin du 1er au 3 mai pour réaffirmer l'engagement de l'institution à renforcer son soutien à la stratégie de croissance du secteur privé et aux objectifs du pays en matière de croissance économique, de création d'emplois et de développement durable. Il s'agit du premier déplacement de Diop au Bénin depuis qu'il a été nommé à ce poste.

À cours de cette visite, Diop rencontrera le Président du Bénin, Patrice Talon, le Ministre d'État en charge de l'Économie et des Finances du Bénin, Romuald Wadagni, ainsi que d'autres membres du gouvernement, chefs d'entreprise du secteur agroalimentaire et femmes entrepreneurs. Les discussions porteront sur la manière dont le Bénin peut créer des emplois de qualité, développer son économie et promouvoir la prospérité partagée en favorisant une croissance tirée par le secteur privé, particulièrement dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie et du tourisme, tout en tirant parti de sa position stratégique de point

de transit vers l'Afrique de l'Ouest.

Diop effectuera des visites de terrain avec les autorités locales et échangera également avec de jeunes entrepreneurs et innovateurs de Sèmè pour discuter du potentiel de croissance de l'écosystème des start-up au Bénin.

Un secteur privé plus fort aidera le Bénin à capitaliser sur sa trajectoire de croissance saine actuelle, avec une croissance du PIB de 6,4 % en 2023 et le maintien de niveaux d'inflation modérés malgré les incertitudes régionales et mondiales.

IFC renforce son engagement au Bénin afin de contribuer à la croissance inclusive, à la création d'emplois et à la création de valeur locale, en favorisant la formalisation et l'industrialisation de l'économie du pays. IFC a constitué une solide réserve de projets, avec des engagements potentiels dans des secteurs clés, tels que l'agro-industrie, l'industrie manufacturière, les infrastructures, les industries culturelles et créatives, et les marchés financiers.

Placide Onguéné



Makhtar Diop, Directeur général de l'IFC

ENTREPRISE

PERFORMANCE

Le Groupe BGFIBank consolide ses positions avec un PNB en croissance de 20 %

Sous la direction de son PDG, Henri-Claude Oyima, le Groupe BGFIBank a réalisé une croissance robuste pour l'année 2023, consolidant sa position de leader dans le secteur bancaire de la zone de l'Afrique Centrale (CEMAC).



Henri Claude Oyima, PDG de BGFIBank

Le total bilan du groupe s'élève à 5 295 milliards de francs CFA, marquant une hausse de 9% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est le résultat direct d'une gestion prudente et d'une vision stratégique axée sur l'innovation et le service client. La situation nette du groupe a également progressé, atteignant 607 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 7%.

Les dépôts de la clientèle ont suivi cette tendance positive, s'élevant à 3 311 milliards de francs CFA, en hausse de 9%. L'évolution du bilan de la banque démontre une confiance renouvelée de la part des clients, attribuable à la qualité des services proposés et à la sécurité financière offerte par la banque. Les crédits à la clientèle ont également connu une croissance, avec un encours de 3 075 milliards de francs CFA, en augmentation de 4%.

Le produit net bancaire a connu une hausse exceptionnelle de 20%, s'établissant à 303 milliards de francs CFA. Cette performance souligne l'efficacité des opérations bancaires et la pertinence des produits financiers proposés par BGFIBank. Le résultat net consolidé a littéralement explosé, atteignant 95 milliards de francs CFA, en hausse de 55%, tandis que le résultat net combiné a augmenté de 60% pour atteindre 101 milliards de francs CFA.

Ces résultats exceptionnels de 2023 confirment non seulement la solidité financière de BGFIBank, mais aussi sa capacité à s'adapter et à prospérer dans un environnement économique complexe.

Au-delà des chiffres, l'année 2023 a été marquée par l'acquisition de la filiale de la Société Générale au Congo. L'année 2024 verra sans doute la poursuite de la stratégie d'expansion du leader bancaire de la CEMAC avec certainement un pas supplémentaire vers cette introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de la région (BVMAC) où le vieux dossier de son éventuelle IPO reste d'actualité.

Pour rappel, le Groupe BGFIBank, groupe financier international multi-métiers, accompagne au quotidien une clientèle diversifiée dans 12 pays : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.

Elise Nguélé

MISSION MULTISECTORIELLE

Le Club Afrique développement du groupe Attijariwafa bank établit un pont entre l'Égypte et la Côte d'Ivoire

Dans le cadre de ses missions visant à faciliter les relations d'affaires au niveau du continent, le groupe Attijariwafa bank, via le Club Afrique développement, ses filiales bancaires Société Ivoirienne de Banque (SIB) de Côte d'Ivoire et Attijariwafa bank d'Égypte, en partenariat avec le Service Commercial Égyptien relevant du Ministère du Commerce et de l'Industrie de l'Égypte, ont organisé une mission multisectorielle Côte d'Ivoire-Égypte à Abidjan. Cette manifestation s'est tenue les lundi 29 et mardi 30 avril 2024, autour de la thématique « Un pont d'affaires entre la Côte d'Ivoire et l'Égypte ».



Faciliter les relations d'affaires au niveau du continent

Ce rendez-vous d'affaires, présidé par Souleymane Diarrassouba, ministre ivoirien du Commerce et de l'industrie, a pour objectif de faciliter les relations commerciales entre les clients d'Attijariwafa bank Égypte et ceux de la Société Ivoirienne de banque, avec le partenariat du ministre du Commerce et de l'industrie et le soutien du vice-ministre égyptien du Commerce et de l'industrie, président du Service commercial égyptien, Yahia Elwathik Bellah, présent lors de l'événement aux côtés d'une trentaine d'investisseurs venus égyptiens.

« L'organisation de cette mission multisectorielle à Abidjan est, pour nous, un signal fort et l'expression manifeste de votre volonté à faire de la Côte d'Ivoire un partenaire privilégié, à aller plus loin dans le renforcement des relations économiques et commerciales entre nos deux pays », a souligné Diarrassouba.

Plus de 80 chefs d'entreprise de la Côte d'Ivoire et d'Égypte, et d'éminentes personnalités ont échangé lors d'un panel et des sessions de

networking BtoB. En plus, des visites de terrain ont été faites au profit des membres de la délégation égyptienne qui lui ont permis d'avoir une idée sur le Port Autonome d'Abidjan.

Mohamed El Ghazi, directeur général de la Société Ivoirienne de banque (SIB), a évoqué l'importance de tisser de nouveaux liens économiques entre la Côte d'Ivoire et l'Égypte, deux nations unies par une riche histoire de partenariat. Pour lui, cette mission multisectorielle, telle une passerelle reliant les différentes ambitions, s'érige en symbole pour renforcer les partenariats commerciaux. Il a également insisté sur le potentiel immense et les nombreuses opportunités de coopération entre les deux pays, invitant les différents acteurs à conjuguer leur savoir-faire et leur expertise pour matérialiser des échanges BtoB fructueux.

Pour sa part, Mouawia Essekkelli, directeur général d'Attijariwafa bank Égypte a mis en lumière l'importance capitale du partenariat entre Attijariwafa bank Egypt, le Service commercial égyptien (SCE) et le Club Afrique développement.

Ce partenariat stratégique vise à stimuler les échanges bilatéraux entre les opérateurs économiques égyptiens et leurs homologues dans les pays de présence du groupe Attijariwafa bank, favorisant ainsi l'intégration régionale et la croissance économique mutuelle. Il a réitéré l'engagement d'Attijariwafa bank Égypte à accompagner ses clients dans leur développement et à contribuer à la prospérité des économies africaines.

Mme Mouna Kadiri, directrice du Club Afrique développement, a rappelé que cette mission avait pour objectif de permettre aux entreprises ivoiriennes et égyptiennes de se rencontrer, d'échanger et de nouer des relations d'affaires. Elle a également souligné l'importance de l'information et de la mise en relation pour favoriser le développement des échanges commerciaux entre les deux pays.

Prenant la parole à son tour, Ismaïl Douiri, directeur général du groupe Attijariwafa bank, a exprimé sa joie de pouvoir permettre aux clients des deux filiales du groupe, en phase avec les ambitions du Club Afrique développement, de se rencontrer et de faire des affaires ensemble. Il a également réitéré l'engagement du groupe Attijariwafa bank à soutenir le développement des économies africaines et à promouvoir les échanges commerciaux entre les pays du Continent.

André Noir

PERFORMANCE

Le chiffre d'affaire du Groupe Ecobank supérieur à 2 milliards de dollars pour la première fois depuis 2015

La banque voit sa stratégie de diversification géographique et sectorielle porter ses fruits. Plus que jamais, le groupe basé à Lomé est la référence financière sur le continent.

Mardi 30 avril 2024, le Groupe Ecobank, le groupe panafricain de services financiers, a annoncé ses résultats audités pour l'année 2023. Malgré un environnement opérationnel difficile en 2023, Ecobank a généré un rendement des capitaux propres tangibles de 24,9 % et a augmenté son bénéfice avant impôts de 8 % ou 34 %, à taux de change constant, à 581 millions de dollars. Le chiffre d'affaires net a dépassé la barre des 2,0 milliards de dollars pour la première fois depuis 2015, augmentant de 11 % ou 31 % à taux de change constant pour atteindre 2,1 milliards de dollars. Cette performance démontre les premiers succès de notre stratégie de croissance, de transformation et de rendement (GTR) sur 5 ans.

Jeremy Awori, PDG du Groupe Ecobank, a déclaré : « Nos résultats encourageants reflètent un engagement renouvelé à donner la priorité à nos clients et le travail que nous avons commencé sur la diversification des revenus, la croissance et la mobilisation des dépôts à faible coût. Les activités de banque grand public et commerciale ont augmenté leur part des revenus et des bénéfices à l'échelle du groupe. En outre, nous avons poursuivi notre approche proactive de gestion disciplinée des coûts, visant à éliminer les coûts improductifs et inutiles et à réorienter les économies vers des investissements dans le marketing et l'image de marque, les capacités de vente et une technologie qui devrait générer des rendements à l'avenir ».

« Depuis la finalisation de notre stratégie GTR, nous avons rapidement pris les mesures nécessaires pour gagner auprès de nos clients. En janvier, nous avons dévoilé notre nouvelle campagne de marque, « UNE MEILLEURE VOIE | UNE MEILLEURE AFRIQUE », lors de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies CAF en Côte d'Ivoire 2023, dont Ecobank était un sponsor clé. La campagne a souligné notre engagement à responsabiliser nos clients et a mis en valeur notre réseau numérique et notre connectivité à l'échelle du continent pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers », a ajouté Awori.

« De plus, pour nous préparer au succès, nous avons apporté des changements à notre structure et à notre équipe de direction pour nous rendre plus efficaces. Martin Miruka nous a rejoint en tant que directeur du groupe Transformation, habilitation et expérience client, un rôle nouvellement créé pour aider à réaliser les impératifs stratégiques de GTR. Anup Suri nous a rejoint en tant que directeur de groupe pour nos nouvelles activités de banque grand public et commerciale. Abena Osei-Poku nous a rejoint en tant que directrice générale d'Ecobank Ghana et directrice régionale de l'Afrique de l'Ouest anglophone, en remplacement de Daniel Sackey après son départ à la retraite en tant que



Jeremy Awori, PDG du groupe Ecobank

Directeur Groupe Corporate and Investment Banking, en remplacement d'Eric Odhiambo, prenant sa retraite fin avril. Thierry Mbimi nous a rejoint en tant que GE Internal Audit and Management Services, en remplacement de Moustapha Fall, parti fin 2022. Ces recrutements sont essentiels pour notre avenir et le seront complètement les talents d'Ecobank. Ils apportent tous une riche expérience mondiale et africaine dans le secteur des services financiers ».

Awori a conclu : « Je tiens à remercier le Conseil d'Administration pour ses conseils et son soutien et tous les Ecobankers pour leur dévouement envers nos clients et notre objectif panafricain. Nous sommes confiants dans les mesures que nous prenons dans le cadre de notre stratégie GTR pour gagner auprès de nos clients et livrer les rendements que nos actionnaires attendent de nous. »

MINES

Pour assurer sa production au 1er trimestre 2024, Dangote Cement Cameroon s'approvisionne en clinker au Congo et au Nigeria

Le groupe ne donne pas les quantités exactes mais révèle que le Nigeria a expédié 178 000 tonnes de clinker en direction du Cameroun et du Ghana sur le trimestre.

Au terme du premier trimestre 2024, Dangote Cement Cameroon a vendu 354 000 tonnes de ciment sur le marché camerounais, selon les données communiquées par sa maison mère basée au Nigeria. Selon le cimentier, ce volume représente 35% de la production globale de ciment dans le pays sur le trimestre ; il est aussi en baisse de 2,4% par rapport à la période correspondante un an en arrière. Dangote indique que la performance de sa franchise camerounaise a été soutenue par son implication dans les projets d'infrastructures en cours dans le pays. Toutefois, elle a dû faire face à un contexte difficile marqué par « des pressions inflationnistes et l'augmentation des coûts du carburant ».

Le document consulté par EcoMatin révèle surtout que Dangote Cement Nigeria et Dangote Cement

Congo ont été les principaux pourvoyeurs de clinker à la filiale camerounaise. Le groupe ne donne pas les quantités exactes mais révèle que le Nigeria a expédié 178 000 tonnes de clinker en direction du Cameroun et du Ghana sur le trimestre. La filiale congolaise a également expédié une importante quantité de clinker vers le Cameroun, ce qui lui a permis de réaliser une performance trimestrielle en hausse de 49%. L'approvisionnement en intrants auprès d'autres entités du groupe permet à Dangote Cement Cameroon de s'affranchir de la hausse des cours du clinker sur le marché international. Bien plus, avec la dévaluation du naira, la société a sans doute profité d'un gain de change dans le cadre de ses opérations avec sa sœur nigérienne.

Pour rappel, en 2023, Dangote Cement Cameroon

a commercialisé 1,323 million de tonnes de ciment. Ces ventes lui ont permis d'améliorer légèrement ses parts de marchés qui passent de 32% en 2022 pour s'établir à 33% l'année dernière. La société évolue dans un environnement assez concurrentiel avec Cimencam, son principal concurrent, qui a des capacités de production plus importantes (2,2 millions de tonnes qui devraient passer à 2,5 millions) et Mira SA, qui cible une production annuelle de 2 millions de tonnes de ciment dans son usine de Douala.

Omer Kamga



Dangote Cement Cameroon

TRANSPORT AÉRIEN

Ethiopian Airlines renforce sa présence au Cameroun et en Afrique centrale

Ethiopian Airlines exploite actuellement 7 vols hebdomadaires à destination et en provenance de la capitale économique camerounaise et envisage améliorer cette fréquence en la portant à 11. La nouvelle configuration prendra effet à partir du 3 juin prochain.



Cette densification du trafic permettra de répondre à la demande croissante de voyages entre Douala et Addis Abeba

Le transporteur a récemment annoncé l'augmentation la fréquence de ses vols vers et depuis l'aéroport international de Douala de quatre unités. D'après le géant africain du transport aérien, à partir du 3 juin prochain, le nombre de voyages hebdomadaires de la compagnie va passer de 7 à 11 vols. Soit une augmentation de 40% des vols en valeur relative.

Jusqu'à date, l'entreprise exploite 7 vols hebdomadaires sur cette plaque tournante commerciale importante en zone Cémac à travers diverses lignes internationales. Plus en détail, Ethiopian Airlines propose des vols directs du Cameroun vers Addis-Abeba (le hub central de la compagnie), Paris, Dubaï, Johannesburg et Washington D.C. L'augmentation de la fréquence de vols d'Ethiopian Airlines constitue une bonne nouvelle pour les voyageurs camerounais et pour l'économie du pays. Cette densification du trafic permettra par exemple de répondre à la demande croissante de voyages d'affaires et de loisirs entre Douala et Addis Abeba la capitale de l'Éthiopie. Sur cette ligne d'environ 3 262 kilomètres, l'on dénombre une centaine de vols directs entre ces deux villes par semaines, opérés par plusieurs compagnies. Outre Ethiopian Airlines, Rwandair, Kenya Airways, ASKY Airlines, Egyptair et Turkish Airlines opèrent également sur cet itinéraire. Sur le volet économique du pays, cette augmentation du nombre de vols permettra de stimuler le commerce et le tourisme, et de créer des emplois.

En plus d'augmenter la fréquence de ses vols vers Douala, Ethiopian Airlines a également prévu dans

sa politique de développement de l'année en cours, l'amélioration de ses services à bord. D'après ce plan, les passagers de la classe affaires bénéficieront d'un nouveau siège-lit entièrement inclinable, tandis que les passagers de la classe économique bénéficieront d'un espacement accru entre les sièges et d'un système de divertissement en vol amélioré.

PRÉSENCE RENFORCÉE EN AFRIQUE CENTRALE

Notons que l'augmentation des vols domestiques d'Ethiopian Airlines à Douala viserait aussi à renforcer sa présence dans la sous-région Afrique centrale. La compagnie dessert déjà tous les six pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cémac). En plus de cela, elle souhaite avoir la main mise dans le capital de certaines compagnies nationales en situation économique difficile. On se souvient qu'au mois de mars dernier, l'entreprise avait émis le vœu d'acquérir 49% d'actions de Ceiba Intercontinental, la compagnie nationale de la Guinée Equatoriale, en passe d'être privatisée par le gouvernement. L'opération est encore en pourparlers entre les deux parties. Bien avant, c'était au tour de Camair-co, la compagnie nationale camerounaise qui a souhaité acquérir un Boeing auprès d'Ethiopian Airlines.

Christian Adong

TRANSPORT

La Douane et Camrail peaufinent la mise en œuvre d'un document Rail-Route pour faciliter et sécuriser les opérations de transit

FONGOD Edwin NUVAGA, Directeur Général des Douanes (DGD) et pascal MINY, Directeur général de Camrail, le concessionnaire des chemins de fer au Cameroun, préparent la mise en œuvre du Titre de Transit Unique (TTU) Rail-Route. Une séance de travail s'est tenu ce jour 02 mai 2024, par visioconférence entre les deux d'entreprises.



Le Titre de Transit Unique est un document élaboré dans le contexte de la facilitation et la sécurisation des opérations de transit par route et par rail. Il porte, pour le volet rail-route, sur les marchandises importées ou manufacturées au Cameroun et ayant pour destination finale la Centrafrique et le Tchad. Son fonctionnement est encadré par l'instruction ministérielle N°00063/MINFI/DGD du 20 février 2017 portant mise en place du Titre de Transit Unique.

Délivré par l'administration des douanes, le Titre de Transit Unique a plusieurs objectifs. Limiter les tracasseries que subissent les camionneurs et autres transporteurs par route et par rail le long du périple Douala-Bangui et Douala-Ndjamena. Réduire les délais de passage sur les corridors.

Ce document offre également un certain nombre d'avantages aux opérateurs. Notamment la dématérialisation des procédures, l'accroissement de la performance des opérations de transport des marchandises en transit par la mise à la disposition aux chargeurs d'un nouveau service en mode «rail-route», la réduction des délais de transit sur les corridors, la simplification

des procédures aux points de rupture de charge (Belabo, Ngaoundéré, Edéa etc...), la sécurisation des marchandises en transit pour une meilleure traçabilité des opérations d'éclatement des cargaisons, la maîtrise des moyens de transport routiers servant de relais au rail notamment les camions, les tracteurs routiers, les remorques, également la réduction de la fraude sur le transit et enfin la mise en place des centres d'enlèvement des marchandises en transit.

Pour son implémentation dans les meilleurs délais, une équipe mixte Douane-Camrail a été créée à cet effet à la Direction Générale des Douanes le 16 septembre 2021 afin de procéder aux vérifications de conformité des développements et des données échangées nécessaires au suivi optimal des cargaisons, de déceler les dysfonctionnements éventuels et proposer des mesures correctives pour enfin sécuriser les droits du trésor public et fluidifier les opérations de transit par les échanges des données entre Camrail et la Douane.

Christian Adong

RECETTES DOUANIÈRES

La douanes revoit ses prévisions à la hausse en 2024

Selon des sources au sein de la douane, la proposition a été faite par le Fonds monétaire international (FMI) dont la délégation séjourne au Cameroun jusqu'au 8 mai prochain.



Edwin Fongod Nuvaga, Directeur général des Douanes Camerounaises

Depuis la semaine dernière et ce, jusqu'au 8 mai 2024, une mission du Fonds monétaire international (FMI) séjourne au Cameroun dans le cadre de la 6ème revue du Programme économique et financier conclu depuis juillet 2021. D'après le ministère des Finances (Minfi), l'institution de Bretton Woods travaille avec le gouvernement non seulement à assurer une croissance durable mais aussi, à mettre sur pied les mesures qui permettront au pays de faire face aux chocs mondiaux. Aux rangs de ces mesures envisagées, l'on évoque la mobilisation de plus de recettes pour atteindre les objectifs budgétaires votés à 6 740,1 milliards de Fcfa pour l'exercice 2024.

A l'observation, la douane qui est l'un des pourvoyeurs de revenus de la République, figure parmi les cibles de la mission de ce partenaire financier multilatéral. Des sources bien introduites au sein de la Direction générale des Douanes (DGD) font savoir que les objectifs initiaux qui sont de 1 079,9 milliards de Fcfa (16% du budget de l'Etat) dans la loi de finances 2024, devraient augmenter de 40 milliards de Fcfa (+3,7%) sous proposition du bailleur de fonds. « *Le FMI propose 1 120 milliards de Fcfa de recettes en 2024. On doit suivre un plan d'ajustement et celui-ci au niveau douanier c'est à trois niveaux : la mobilisation des recettes, l'attractivité du territoire économique et la liquidation de la dette* », nous confie notre informateur.

RECouvreMENT DE LA DETTE

Sous ce rapport, il est possible d'entériner cette hausse et d'atteindre les objectifs escomptés grâce à un certain nombre de facteurs. Il s'agirait dans un premier temps, de recouvrer la dette des traders ou encore celle de l'Etat. « *Le prix à la pompe a augmenté et qu'il fallait également augmenter par les recettes des douanes. Quand les marqueteurs importent du carburant, ils importent toutes taxes comprises (TTC). Tous ces marqueteurs nous doivent plusieurs dizaines de milliards de Fcfa. Et chaque fois qu'on veut tenir une réunion, il y en a qui trouvent toujours un prétexte... Ils paient quand même en compte-goutte quand ils veulent. En somme, des gens nous doivent beaucoup d'argent y compris les administrations publiques* », nous souffle

notre source avant d'expliquer : « *si le carburant était par exemple à 100 F et qu'il passe à 150 F, dans le surplus de 50 F, il y a une péréquation où on répartit les 50F sur ce qui existe déjà et la douane va se retrouver à avoir par exemple 5F, 7F et c'est ça que nous voulons* ». Pourtant, selon la structure des prix concernant le pétrole au Cameroun sur la période allant du 1er au 30 avril 2024, la catégorie "prix du produit importé" affiche 10% de la valeur imposable du Coût-assurance-fret (CAF) à prélever sur le super (14 Fcfa) le pétrole (15,81 Fcfa) et 15,42 F pour le gasoil, en guise de droits de douanes.

VENTE DU CACAO

De l'autre côté, apprend-t-on, le prix de vente du cacao au Cameroun serait une autre piste à explorer pour booster les recettes douanières. Le kilogramme de fève de cacao est actuellement vendu à plus de 5 000 Fcfa. Cette embellie du prix devrait donc se poursuivre au niveau des exportations, ce qui permettrait à la douane de mobiliser plus de recettes à travers le droit de sortie fixé à 10%. Du reste, si la douane table déjà une révision à la hausse, elle n'écarte non plus les incertitudes qui pourraient affecter la mobilisation des recettes : la guerre russo-ukrainienne, les accords de partenariat économiques (APE), la Zlecaf, la guerre au Soudan, etc. La majorité de ces facteurs ont induit la DGD à revoir à 973 milliards de Fcfa en 2023, ses objectifs qui étaient initialement de 1 004 milliards même si l'institution dirigée par Edwin Fongod Nuvaga a finalement dépassé ces projections jusqu'à franchir la barre de 1 000 milliards de Fcfa à fin 2023 pour une première fois.

Avec EcoMatin

TRANSPARENCE FISCALE

Le Cameroun obtient la note « conforme pour l'essentiel »

Le pays a été évalué lors du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, tenu à Paris, du 27 février au 1er mars 2024.

Notation « *conforme pour l'essentiel* ». C'est l'appréciation obtenue par le Cameroun après une évaluation par ses pairs du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements, tenu du 27 février au 1er mars 2024 à Paris, en France. C'était au cours de la 46ème réunion de ce groupe d'examen.

La notation est consécutive aux réformes mises en place. A la Direction générale des Impôts (DGI), c'est plutôt « *une très bonne nouvelle et surtout une note honorable, qui marque la reconnaissance par la communauté internationale, des progrès réalisés par notre pays ces dernières années dans la mise en œuvre des standards internationaux en matière de transparence fiscale et d'échanges de renseignements* », peut-on lire dans le n°002 de DGI News, comptant pour le mois d'avril 2024.

L'examen a mis un accent particulier sur les nouvelles exigences de la norme internationale (Bénéficiaire Effectif, demandes de groupe, qualité des demandes sortantes, etc.) et sur les recommandations faites dans le rapport de 2016. Après évaluation, il en ressort que le cadre juridique du Cameroun et la pratique de la transparence fiscale et d'échange de renseignements pendant la période allant du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2022 sont « *conformes à la norme internationale* ».

Au plan juridique, la bonne notation du Cameroun tient à l'évolution de son cadre normatif, notamment : le renforcement du cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LBC/FT) à travers l'élaboration au cours de l'exercice 2022, du Guide de mise en œuvre du standard du Bénéficiaire Effectif à destination des personnes assujetties ; la mise en place en 2023 d'un cadre légal et réglementaire exigeant des entités et constructions juridiques, la conservation

d'un registre des Bénéficiaires effectifs et la déclaration de ces renseignements à l'administration fiscale.

En marge de ces assises, le Cameroun s'est engagé le 2 février 2024, à mettre en œuvre la deuxième norme que promeut le Forum mondial. Les échanges pour ladite norme devraient commencer d'ici la fin du mois de septembre 2026. Il s'agit ici de la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (la Norme d'EAR).

« *A date, 125 des 171 membres du Forum mondial se sont engagés à mettre en œuvre l'EAR à une date précise, dont 12 entre 2024 et 2026, et la grande majorité d'entre eux ont commencé les échanges. Ce champ d'application est essentiel pour garantir l'efficacité de la norme dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales* ».

DES PROGRÈS À CONSOLIDER

« *En adhérant à l'échange automatique, les autorités camerounaises réaffirment leur engagement total, aux côtés du Forum mondial, en faveur de la transparence et de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales ; ceci pour plus de justice et d'équité fiscales et une mobilisation optimale des ressources internes si nécessaires au financement du développement durable du Cameroun* », a déclaré Louis Paul Motazé, ministre des finances.



La direction générale des Impôts à Yaoundé

Concrètement, le Forum mondial accompagnera les progrès du Cameroun dans la réalisation de son engagement à commencer l'échange automatique d'ici septembre 2026, et des mises à jour seront fournies aux membres du Forum mondial et au G20. Le Secrétariat du Forum mondial soutiendra les autorités fiscales camerounaises dans leur mise en œuvre la norme d'EAR et à relever les défis qui pourraient se présenter, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

NOIX DE PALME

80 milliards de Fcfa pour construire une usine de transformation

Au Cameroun, le gouvernement recherche un financement de 80 milliards de Fcfa pour un projet d'installation d'une usine de transformation de noix de palme. Le projet a été présenté aux investisseurs par l'Agence de promotion des investissements (API), lors de la 4e édition du Cameroon investment forum (CIF) tenue le 19 avril dernier à Douala. Selon le ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat), chargé de piloter ledit projet, ce dernier sera développé dans la région du Sud et porte sur l'installation d'une usine de production de l'huile de palme raffinée et d'une savonnerie

Pour l'instant, des études préliminaires sont encore en cours, néanmoins selon le secrétaire général de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc), Jacques Kemleu Tchabgou, ce projet intervient dans un contexte où le pays fait face à un déficit structurel d'huile de palme établi à plus de 160 000 tonnes. Cette contrainte pourrait obliger le Cameroun à recourir à plus d'importations pour combler le gap. C'est ainsi que 200 000 tonnes d'huile de palme brute ont été importées en 2023, contre 143 000 tonnes en 2022, ajoute l'Asroc.

BAISSE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Il faut dire que la demande nationale d'huile de palme est de 1,17 million de tonnes, alors que la production nationale est de 360 000 tonnes ; le retard à combler est estimé à 819 252 tonnes. La production est assurée à plus de 60% par les plantations industrielles et à 40% par les plantations villageoises. Et la filière est organisée autour de cinq principaux acteurs : les producteurs de noix de palme, les producteurs d'huile de palme (première transformation), les acteurs de la deuxième transformation (raffineries qui assurent à plus de 70% la production d'huile de palme et savonneries), les fournisseurs de services d'accompagnement et les structures d'encadrement. L'un des gestes forts pris par le gouvernement est le plan de relance de la filière doté d'une enveloppe de 21,7 milliards de F pour le développement de la production d'huile de palme sur la période 2024-2026.

Aussi, dans sa consistance, le plan prévoit des subventions en équipements au bénéfice de trois agro-industries de première transformation (Socapalm, CDC et Pamol), l'acquisition d'équipements modernes de transformation en l'occurrence 35 pressoirs modernes au profit des coopératives. Un autre volet

porte sur la réhabilitation et/ou régénération de 5000 hectares de plantations villageoises. La mise en place de la toute première interprofession (Interpalm-Cam) en décembre 2023 constitue aussi une lueur d'espoir pour la filière, pour assurer la qualité et le juste prix et construire une vision partagée entre les acteurs.

22 MILLIARDS DE FCFA POUR RELEVER LA FILIÈRE

Le gouvernement dans son plan de relance, table sur un budget de 21,7 milliards de Fcfa devant appuyer le développement de la production d'huile de palme sur la période 2024-2026. L'opération sera supervisée par deux ministères notamment celui de l'Agriculture et du Développement rural (Minader) et des Petites et moyennes entreprises (Minpmeesa). D'après les prévisions gouvernementales, il s'agira notamment des subventions en équipements au profit de 03 agro-industries de première transformation (CDC, Socapalm, Pamol), l'objectif étant d'assurer la mise à niveau de ces dernières voire, remplacer leurs unités de transformation afin d'accroître les rendements.

Dans la même veine, il est prévu l'appui à l'acquisition des



La production est assurée à plus de 60% par les plantations industrielles et à 40% par les plantations villageoises

équipements modernes de transformation (35 pressoirs modernes) au profit des coopératives, la régénération/réhabilitation de 5 000 hectares de plantations villageoises et celles des agro-industries ainsi que la construction de nouvelles unités d'extraction d'huile. En dépit des problèmes structurels existants, l'avenir de la filière s'annonce plus ou moins positif avec le récent engagement du secteur privé. En effet, en décembre 2023, l'Organisation interprofessionnelle de la filière palmier à huile du Cameroun (Interpalm-Cam) a vu le jour.

SECTEUR DE LA PECHE MARITIME

Polemique autour de la gestion du débarcadère de Youpwe

Le 30 avril 2024, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a présidé une réunion interministérielle dans ses services. À l'ordre du jour, les « questions préalables à aborder en prélude à la mise en service du Centre de valorisation de pêche artisanale de Youpwe (Cevapa-Youpwe) », selon les termes d'un message-porté du préfet du département du Wouri (Douala), Sylvac Marie Mvogo. Cette réunion, à laquelle six ministres ont participé, a été convoquée suite à un plaidoyer adressé au Premier ministre par trois grands conseillers de la Communauté urbaine de Douala (CUD), concernant le conflit qui oppose la mairie de Douala au ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia) pour le contrôle du débarcadère de Youpwe, construit avec le financement du Japon.



Le débarcadère de Youpwe

« Nous avons saisi le Premier ministre après avoir constaté la violation des articles relatifs au transfert des compétences contenues dans le Code général des collectivités territoriales décentralisées, ainsi que la convention signée entre l'État du Cameroun, le Japon, et la CUD qui confère la gestion exclusive du débarcadère à la CUD », explique Charles Elie Zang, l'un des grands conseillers signataires du plaidoyer.

Après avoir présenté les détails du dossier à l'assemblée, « le

Premier ministre a décidé, au terme de la concertation, de retirer la gestion du débarcadère de Youpwe au ministère des Pêches et de restituer les droits de gestion à la CUD », affirme l' élu local. Charles Elie Zang ajoute qu'une instruction a été donnée au secrétaire général des services du Premier ministre « de retirer le visa des deux actes signés par le ministre des Pêches, Dr Taïga ». Il s'agit de l'arrêté du 22 décembre 2023, qui porte sur la création, l'organisation et le fonctionnement du Cevapa-Youpwe, et de l'arrêté du 27 février 2024, nommant le directeur

du dit centre. Le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, apprend-on, devrait désormais veiller au contrôle des normes de conditionnement et de transport des produits de la pêche.

Les décisions de Joseph Dion Ngute seront formalisées par une résolution, « qui sera rédigée dans les prochains jours par le secrétaire général des services du Premier ministre, Séraphin Magloire Fouda, et partagée avec les parties prenantes », continue le grand conseiller de la CUD. Cependant, pour que la gestion du débarcadère de Youpwe soit rendue à la mairie de Douala, il serait nécessaire que Dr Taïga rétracte ses arrêtés à l'origine du conflit. Pour contester ces textes, la CUD a adressé le 5 mars 2024 une requête aux fins de sursis à exécution de l'arrêté du 22 décembre 2023 au tribunal administratif du Littoral, après avoir introduit le 28 février 2024 auprès du Minepia un recours gracieux préalable aux fins de rétractation de cet arrêté.

Financée à hauteur de 6,6 milliards de FCFA par un don du Japon, la construction du débarcadère de Youpwe a été achevée le 15 décembre 2022, suite à la signature de la convention en 2017. Cette infrastructure devrait permettre de moderniser le système de conservation et de commercialisation des produits halieutiques pour les 262 vendeurs de poissons qui étaient installés sur l'ancien site. Mais sa mise en service soit toujours attendue.

Omer Kamga

ENTRETIEN AVEC...

BVMAC

Un nouveau règlement général pour faciliter l'accès des plus démunis au marché financier

Il y a deux semaines, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), le marché financier de la Cemac (composé du Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), a présenté un projet de nouveau règlement général à la Commission de surveillance du marché financier (Cosumaf), le régulateur du marché financier de la région. Cette information a été révélée par le directeur général de l'institution, Banga Ntolo, lors de la troisième édition de l'Africa Capital Markets Forum (ACMF), qui s'est déroulée les 24 et 25 avril 2024 à Douala, au Cameroun.



Louis Banga Ntolo, Directeur Général de la BVMAC

Le projet de règlement soumis par la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) vise à réformer le marché financier sous-régional pour faciliter l'accès des personnes à faible revenu.

Parmi les réformes majeures, le fractionnement est mis en avant par le directeur général de la Bvmac, Louis Banga Ntolo. Cette mesure permettrait aux valeurs les plus volatiles, mais à haut rendement, de maintenir une valeur faciale stable, rendant les titres financiers plus abordables pour les personnes à revenus modestes. « À 900 FCFA, 600 FCFA ou 300 FCFA, même un étudiant avec un simple porte-monnaie électronique pourrait envisager d'acheter un titre. L'objectif est que l'achat de titres ne soit pas limité aux détenteurs de comptes bancaires, mais soit également accessible via des wallets », explique M. Banga Ntolo. Ce projet de règlement pourrait ainsi démocratiser l'accès au marché boursier, jusque-là hors de portée pour de nombreux citoyens.

Cette réforme entraîne également la digitalisation du marché financier. « Cela signifie que nous devons collaborer avec les fintechs et d'autres acteurs capables de dématérialiser un certain nombre de processus, tels que la prise d'ordres, les opérations de back office, ainsi que le règlement et la livraison », a déclaré Louis Banga Ntolo. Il souligne

que cette transformation est un processus de longue haleine nécessitant l'approbation du régulateur pour avancer. « Une fois cette étape franchie, cela constituera notre contribution à l'inclusion financière », a affirmé le directeur général de la Bvmac. Car, Avec l'approbation de la Cosumaf et l'adoption du nouveau règlement, « tout le monde pourra accéder au marché directement depuis son téléphone. Il ne sera plus nécessaire de se rendre en agence », affirme le directeur général. Il souligne que cette réforme est l'initiative principale que la Bvmac va mener en 2024, ajoutant avec assurance : « et nous allons y arriver ».

Des acteurs de la finance sont convaincus que cette réforme va augmenter le nombre de participants sur le marché financier de la Cemac. Actuellement, seulement 8 500 personnes possèdent un compte-titres pour y participer dans une zone peuplée de 68 millions d'habitants. Il est important de souligner que le marché boursier de la Cemac reflète la situation du continent en général, puisque toutes les bourses africaines combinées représentent seulement 1% de la capitalisation boursière mondiale.

Paul Nkala

ACCES AU CREDIT

UBA Cameroun ouvre une ligne de crédit de 16 milliards de Fcfa en faveur des PME locales

Dix mois après la signature, avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), de l'accord visant à investir 6 milliards de dollars soit plus de 3.668 milliards de Fcfa, dans les PME Africaines au cours des 3 prochaines années, la filiale camerounaise de la banque panafricaine UBA a organisé ce vendredi 26 avril 2024 à Douala, un point d'information sur le lancement effectif de cette initiative de financement des Pmes camerounaises donc l'enveloppe s'élève à 16 milliards de Fcfa.



Les PME sont encore confrontées aux défis de l'accès au financement

« Cet accord entre la United Bank for Africa (UBA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a pour objectif de combler le déficit de financement de 331 milliards de dollars auquel sont confrontées les PME dans les 20 pays africains où UBA opère » explique la banque.

Au Cameroun, les petites et moyennes entreprises (PME) qui représentent 99,8% de l'économie nationale, contribuent à hauteur de 4,45% à la densification du tissu industriel en 2022 selon le ministère camerounais des petites et moyennes entreprises. Cependant, elles sont encore confrontées aux défis de l'accès au financement. Pour stimuler le financement dans le secteur, UBA Cameroun a disposé une enveloppe de 16 milliards de Fcfa au cours des 3 prochaines années en faveur des Pme Camerounaises. Ce financement vise à accélérer la substitution des importations et à stimuler le commerce intracontinental en offrant aux PME un accès accru au financement et aux marchés.

Les PME africaines représentent 38% du PIB régional, près de 80% des emplois, mais elles bénéficient d'un soutien financier insuffisant. L'accord cherche à réduire cet écart et à permettre aux PME de tirer pleinement parti des opportunités offertes par la zone de libre-échange continentale. Les secteurs ciblés pour les investissements comprennent le transport et la logistique, l'agriculture et l'agro-

industrie, l'automobile et la pharmacie. Ces quatre axes de financement « permettront aux PME de parvenir à une croissance axée sur l'industrie et au développement des exportations en Afrique » explique la banque.

Dans le cadre de leur activité, les Pme bénéficieront des financements pour des investissements (acquisition d'outils et d'équipements de production) ou des aménagements et extensions de bâtiments existants et des financements en fonds de roulement pour répondre aux besoins de leurs clients. Ces financements pourront être octroyé à travers des prêts pour financement d'actifs ou des prêts en fond de roulement à court, moyen ou long terme.

Soucieuse de l'impact que le manque de financement peut créer au sein de la Pme, UBA Cameroun entend d'avantage disposer de ressources intensives pour les Pme locales et s'engage à les soutenir durablement en tant que moteurs essentiels de l'économie.

André Noir

SECURITE SOCIALE

En 32 ans, le salaire minimum a augmenté de 24 969 Fcfa au Cameroun

De 1992 à 2024, le salaire minimum interprofessionnel garanti a connu une progression de moins de 25 000 Fcfa.



Grégoire Owona ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

La CrtvWeb a rendu publique une infographie de la progression du salaire minimum interprofessionnel garanti. Il en ressort qu'en 1992, le SMIG au Cameroun s'élevait à 19 000 Fcfa. Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1995, le Smig a connu une augmentation de 4 514 Fcfa, pour se mettre à 23 514 Fcfa.

Entre 1995 et 2007 aucune augmentation, c'est en 2008, donc 13 ans plus tard qu'il y aura une nouvelle revalorisation, une embellie de 4 702 Fcfa.

2014 sera également une année d'augmentation. Cette année-là, le SMIG va quitter de 28 216 Fcfa pour monter à 36 270 Fcfa, une amélioration de 8 054 Fcfa. En 2023, soit 9 ans plus tard, le Smig connaît une augmentation de 5 605 Fcfa, pour monter à 41 875. Une année après, donc en année courante le SMIG connaît une embellie de 2 094 Fcfa. Ainsi le SMIG en 2024 est de 43 969 Fcfa.

Il faut souligner que, la hausse du Smig en 2024 intervient dans un contexte marqué par une augmentation des prix des carburants, et les

multiples inflations sur le marché en raison de plusieurs crises évoquées par le gouvernement. (Covid-19, Crise Russo-Ukrainienne etc.). Ainsi, en améliorant les salaires des agents de l'État et en revalorisant les allocations familiales, le gouvernement cherche à atténuer l'impact économique de ces hausses de prix sur les travailleurs et leurs familles. Réaction des internautes

Face à la publication de la progression du SMIG au Cameroun de 92 à 2024, les réactions ont été virulentes sur la page de CrtvWeb. « Il serait important que les députés et ministres soient payés au SMIC. Ainsi ils pourraient comprendre le peuple », suggère un internaute.

Plus loin, un autre de dire : « N'exagérez pas avec la moquerie ! Ce n'est pas possible de vivre décemment à Yaoundé avec ces montants ». Soulignons que, ces informations arrivent à la veille de la 138ème édition de la Fête du travail, placée sous le thème : « Dialogue constructif : facteur de promotion du travail décent et de progrès social ».

Cédric Boyomo

DETTE

Au premier trimestre 2024, le Cameroun a réglé 312,4 milliards de Fcfa

Cette enveloppe globale est répartie entre le service de la dette extérieure avec 262,0 milliards de FCFA (83,9%) et celui de la dette intérieure 50,3 milliards de FCFA (16,1%).



Ministère des Finances

Selon la note de conjoncture mensuelle de la dette publique du Cameroun édition avril 2024, publiée par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le cumul du service de la dette réglée par l'Etat du Cameroun entre janvier et mars 2024 s'élève à 312,4 milliards de Fcfa, dont 22,7% réglé au titre des intérêts, soit un taux d'exécution de 17,6% par rapport aux

prévisions de la loi de Finances pour l'année 2024. Cette enveloppe globale est répartie entre le service de la dette extérieure avec 262,0 milliards de Fcfa (83,9%) et celui de la dette intérieure 50,3 milliards de Fcfa (16,1%).

Sur le premier compartiment, le document de la CAA consulté par le quotidien l'Économie révèle que cet argent est réparti entre les partenaires multilatéraux (62,0 milliards de Fcfa), bilatéraux (172,1 milliards de Fcfa) et commerciaux (28,0 milliards de Fcfa).

Parmi les plus grands prêteurs multilatéraux du Cameroun, l'on a la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI) dont les dettes apurées sont respectivement à hauteur de 20,1 milliards et 17,1 milliards de Fcfa.

De leur côté, les partenaires bilatéraux sont constitués de la Chine (148,2 milliards), la Turquie (9,1 milliards de Fcfa) et de

l'Agence française de développement (6,7 milliards de Fcfa). Pour ce qui est de ses partenaires commerciaux, la dette de Bank of China a été remboursée à hauteur de 14,4 milliards de Fcfa, ensuite Belfius Banque SA dont la dette de 4,3 milliards de Fcfa a été réglée. Les dettes de Standard Chartered bank et de la BMCE Bank quant à elles ont été soldées respectivement à hauteur de 1,6 et 2,3 milliards de Fcfa.

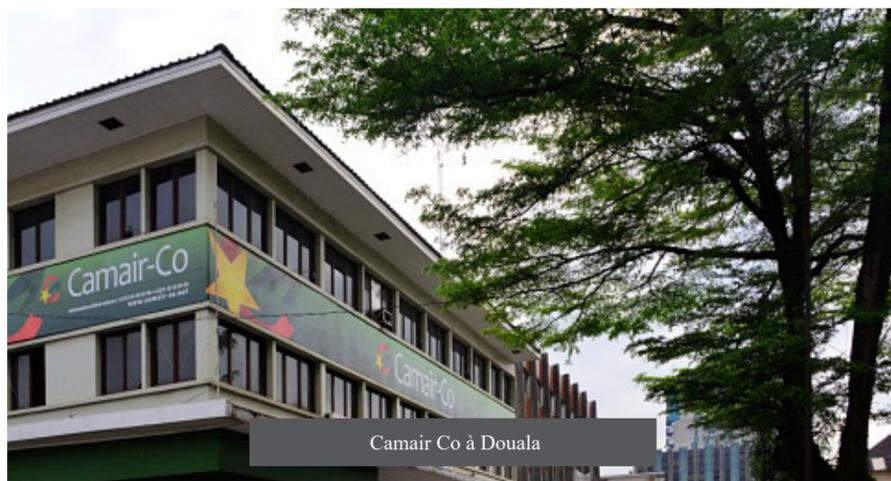
Par ailleurs, s'agissant de la dette intérieure, Comme évoqué supra, 50,3 milliards de Fcfa ont été destinés à l'apurement de la dette intérieure du Cameroun au 31 mars 2024. Le service de cette dette est constitué du remboursement des titres publics émis, du service effectif de la dette structurée et du remboursement de la dette non structurée. Soit 46,1 milliards de Fcfa de principal et 4,2 milliards de Fcfa d'intérêts.

Rappelons qu'au premier trimestre 2024, l'encours global de la dette du secteur public au Cameroun a atteint 12 714 milliards de Fcfa, soit environ 42,9% du PIB. Cet encours est en hausse de 141 milliards de Fcfa (+1,1%) par rapport à la même période en 2023 où la dette se situait à 12 573 milliards de Fcfa. Par type de créancier, ce montant est dû à 58,8% aux créanciers extérieurs (11 667 milliards de Fcfa) et à 41,2% aux partenaires nationaux (843 milliards de Fcfa).

ENDETTEMENT

Les entreprises publiques les plus endettées au 1er trimestre 2024

La dette de Sonara, Camtel, Camwater, Camair-co, CDC, SIC, PAD et ADC, représente 6,6% de la dette de l'Etat au 31 mars 2024, selon les données qui figurent dans la récente note de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA).



Camair Co à Douala

La dette des entreprises et établissements publics est évaluée à 843 milliards de FCFA au premier trimestre 2024. Par rapport à la même période en 2023, elle est en diminution de 5,8% et 0,9% en glissement trimestriel. Concrètement, ce sont les entreprises publiques qui cumulent l'essentiel de cette dette, le Feicom étant le seul établissement public figurant dans la liste établie par la Caisse autonome d'amortissement (CAA) au 31 mars 2024, avec une dette de 7,6 milliards de FCFA contractée auprès de créanciers nationaux. Par contre, à en croire des données publiées par la même institution, l'encours de la dette des entreprises publiques est beaucoup plus diversifié, car composé de dette intérieure et extérieure. En prenant en compte

ces deux paramètres, la CAA, organisme d'État chargé de la gestion de la dette publique a élaboré deux listes recensant les entreprises publiques les plus endettées tant sur le marché intérieur qu'extérieur au premier trimestre 2024.

DETTE INTÉRIEURE

Concrètement, au cours de la période sous-revue la dette intérieure des entreprises et établissements publics s'élève à 347, 5 milliards de FCFA. Elle est tirée par la dette de la Sonara (dette bancaire et dette fournisseur) qui s'élève à 239, 9 milliards de FCFA. L'unique raffinerie du pays partiellement ravagé par un incendie en 2019, est suivie par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), la compagnie aérienne nationale dont la dette intérieure est restée la même du 31 mars 2023 au 31 mars 2024, soit 62,4 milliards de FCFA. La Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur public de téléphonie du Cameroun, qui suit la Camair-co, d'après le «classement» établi par la CAA a consenti de gros efforts pour apurer une partie de sa dette. De 21,3 milliards de FCFA au 31 mars 2023, elle est passée à 13 milliards de FCFA au 31 décembre 2023, puis à 12,7 milliards au 31 janvier 2024, ensuite à 10,9 milliards au 29 février 2024, et enfin à 10,6 milliards de FCFA au 31 mars 2024. En glissement annuel, Camtel a donc

déboursé 10,7 milliards pour apurer sa dette intérieure. Comme Camair-co, l'encours de la dette intérieure de la Cameroon Water utilities (Camwater), de la Cameroon Development Corporation (CDC) et de la Société immobilière du Cameroun (SIC) est resté le même, se figeant respectivement à hauteur de 9,4 milliards de FCFA, 7,6 milliards de FCFA et 2,5 milliards de FCFA.

Quant au Port autonome de Douala (PAD) l'encours de sa dette intérieure a connu les mêmes variations baissières que celui de Camtel. De 14,1 milliards de FCFA au 31 mars 2023, il a baissé de deux milliards de FCFA pour s'établir à 11,1 milliards de FCFA. Au 31 janvier 2024 le même encours est ressorti à 10,4 milliards de FCFA, puis à 10,1 milliards de FCFA un mois plus tard. Au 31 mars 2024, l'encours de la dette intérieure est de 9,7 milliards de FCFA, soit une baisse de 4,4 milliards de FCFA en glissement annuel.

DETTE EXTÉRIEURE

Entre mars 2023 et mars 2024, la dette extérieure des entreprises publiques est évaluée à 495 milliards de FCFA, y compris les dettes fournisseurs et d'exploitation de la Sonara et de la Camair-Co. Cet encours qui ne prend pas en compte les dettes avalisées par l'Etat au profit de diverses entreprises comme le PAD, KPDC et DPDC pour un montant de 7,6 milliards de FCFA au 31 mars 2024, est en hausse de 0,2% en glissement trimestriel et en baisse de 3,2% en glissement annuel. La Sonara concentre la quasi-totalité de la dette extérieure des entreprises publiques avec un encours qui s'élève à 412, 1 milliards de FCFA au 31 mars 2024. Elle est suivie par la Camair-Co avec une dette extérieure qui s'élève 61,6 milliards de FCFA, Aéroports du Cameroun (11,4 milliards de FCFA) et le PAD (10,7 milliards de FCFA)

News du Camer

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
INFINITE Studio

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



INSTITUTION

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

La BAD suspend ses financements du fait des défaillances de China Railway

La Banque africaine de développement (BAD) vient de suspendre ses financements pour la construction de la route Ntui-Ndjole, un tronçon de 60 km sur la route nationale n°15 (RN15).

Ce projet, d'un coût prévisionnel de 35,4 milliards de FCFA, permettrait de réduire de près de 200 km la distance entre Yaoundé et Ngaoundéré. Les travaux comprennent également l'aménagement de 73 km de routes communales. Le financement du projet est assuré par un prêt de la BAD, un prêt de la Banque de développement de l'Afrique centrale (BDEAC), ainsi que des fonds propres de l'État du Cameroun.

La décision de la BAD est justifiée par la violation des normes environnementales et sociales prescrites par le plan de gestion du projet imputée à China Railway 20 Bureau Group Corporation (CR 20), l'entreprise chinoise en charge des travaux. «Le 18 avril 2024, CR 20 a été notifiée de la décision du partenaire technique et financier de suspendre les décaissements et les travaux pour non-respect des obligations environnementales et sociales. Cette mesure fait suite à un accident mortel survenu récemment, à des licenciements abusifs de personnel et à des non-conformités environnementales», explique la cellule de communication du ministère des Travaux publics (Mintp). À titre d'illustration, selon nos informations, les effectifs ont diminué de 69 personnes en un mois, incluant 17 démissions et 52 licenciements abusifs, souvent réalisés sans suivre les procédures habituelles.

Depuis le 22 avril, date à laquelle la société chinoise a reçu la notification, les travaux sont «*formellement*» suspendus sur le terrain. Seuls les travaux nécessaires au maintien de la circulation sur les routes communales et à la protection des ouvrages déjà réalisés se poursuivent. C'est pour cette raison que le Mintp a exigé de l'entreprise qu'elle engage rapidement un expert en sécurité et procède à la contractualisation de tout le personnel sans délai.

Il est à noter que ce n'est pas la première fois que China Railway fait l'objet de critiques de la part des autorités. La société chinoise a déjà reçu plusieurs mises en demeure en raison d'une exécution des travaux jugée peu satisfaisante.



Selon les équipes du ministère des Travaux publics, l'entreprise a montré depuis le début des travaux un faible rendement, utilisé un matériel inadéquat, souffert de l'absence de personnel clé et d'une mauvaise organisation. Initialement adjudicataire pour l'aménagement du tronçon Ntui-Ndjole-Mankim, China Railway s'est vu retirer la section Ndjolé-Mankim (36,7 km) en octobre 2023 pour des raisons similaires. À ce jour, le taux d'avancement des travaux est estimé à 58% pour la section Ntui-Ndjole, qui comprend également 73 km de routes communales, d'après les chiffres fournis par le ministère des Travaux publics.

Mankim est une composante de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré. La construction de cette route vise à réduire la durée des voyages entre le centre du pays et le septentrion. Les travaux sur cette section ont été initialement confiés à l'entreprise portugaise Elevation Engenharia (Elevo), mais le contrat avec Elevo a été résilié le 4 octobre 2019. Le projet a ensuite été attribué à China Railway en novembre 2022. La livraison de ce chantier est prévue pour le 31 décembre 2024.

Omer Kamga

Pour rappel, l'aménagement du tronçon Ntui-Ndjole-

FINANCEMENT

La BID octroi une enveloppe de près de 500 milliards de Fcfa au Cameroun pour ses opérations commerciales

Le Cameroun a obtenu des financements d'un montant de 800 millions de dollars (plus de 489 milliards de Fcfa à la valeur actuelle du dollar américain) auprès de la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC, sigle en anglais), organe spécialisé du groupe de la Banque islamique de développement (BID), a annoncé le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué publié le 29 avril sur son site Internet.



Cette enveloppe a fait l'objet d'un accord-cadre de coopération signé par le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, et le directeur général de l'ITFC, Hani Salem Sonbol, en marge des travaux de la 49^e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque islamique de développement (BID) qui se sont tenus du 27 au 30 avril à Riyad, la capitale saoudienne,

et des produits énergétiques de base (pétrole, alumine, électricité), la mise à disposition des lignes de financement et de confirmation de lettres de crédit aux banques locales pour soutenir les PME, la facilitation de la mise à disposition des médicaments et équipements médicaux, ainsi que le

apprend-on.

Les financements devraient être décaissés sous forme de prêts durant une période de trois ans (2024-2027). Selon le ministère, «les ressources (...) seront destinées au financement des opérations à convenir par les deux parties, notamment dans les domaines ci-après : la commercialisation des produits de base agricoles tels que le coton, la disponibilité d'intrants agricoles

renforcement des capacités dans le cadre des programmes spéciaux tels que l'Initiative "Arab-Africa Trade Bridges" (AATB)», qui vise à soutenir les flux et investissements commerciaux entre les pays arabes et africains.

Cette enveloppe est en augmentation de 50 millions de dollars par rapport au précédent accord triennal, soit une hausse de 6,6%. En avril 2021, le Cameroun et l'ITFC avaient signé un accord-cadre de coopération de 750 millions de dollars, un montant qui n'a toutefois pas été décaissé en totalité. Selon le ministère de l'Économie en effet, 80% du financement global, soit 602,4 millions de dollars, ont été mobilisés en faveur du Cameroun. Ce qui a permis de financer des campagnes cotonnières de la Société de développement du coton (Sodecoton), les importations des produits pétroliers de la Société nationale de raffinage (Sonara), l'unique raffinerie du pays, ainsi que les importations des matières premières pour Aluminium du Cameroun (Alucam). L'ITFC avait notamment décaissé 105 millions de dollars pour soutenir les filières coton et soja. Cet argent était destiné à la Sodecoton pour l'acquisition d'intrants agricoles (engrais, pesticides, herbicides), l'achat de coton-graine, de graines de soja et leur vente dans le pays.

Placide Onguéné

COMMUNIQUE

Le Japon choisit la Côte d'Ivoire pour abriter le Forum économique public-privé Japon-Afrique en décembre 2024

Recevant à sa résidence à Abidjan-Cocody, la ministre des Affaires étrangères du Japon, Kamikawa Yoko, hier lundi 29 avril 2024, le Président de la République, Alassane Ouattara, et son hôte sont convenus d'organiser en décembre 2024 à Abidjan, le Forum économique public-privé Japon-Afrique.



Nous avons donné notre accord pour que ce « Forum économique Afrique-Japon soit organisé en décembre prochain à Abidjan. La Côte d'Ivoire est véritablement une place attractive », s'est réjoui Alassane Ouattara.

Le Président Alassane Ouattara s'est dit honoré que « la ministre des Affaires étrangères du Japon qui est à sa première visite en Afrique au Sud du Sahara, ait commencé par la Côte d'Ivoire ». Non sans exprimer toute sa satisfaction pour les relations de confiance que le Japon et la Côte d'Ivoire entretiennent depuis 1966.

Selon le Chef de l'Etat, la Côte d'Ivoire a reçu de nombreux investissements du gouvernement japonais, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, de l'agriculture et du social. A ce propos, il a déclaré que « l'échangeur Shinzo Abe de l'amitié ivoiro-japonaise est à 70% terminé et son inauguration pourra se faire l'année prochaine ».

Il a exprimé toute sa satisfaction pour l'évolution du commerce entre le Japon et la Côte d'Ivoire : « Nous avons près d'une vingtaine d'entreprises japonaises qui sont présentes actuellement en Côte d'Ivoire. Et nous pensons qu'il y aura une accélération de la mise en œuvre du montage des véhicules Toyota

dans les meilleurs délais ».

Le Président de la République a rappelé que la Côte d'Ivoire a participé à plusieurs éditions de la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD), une initiative lancée en 1993 par le gouvernement du Japon. Il a assuré que le pays sera présent à la 9ème TICAD prévue en août 2025 à Yokohama, au Japon.

Kamikawa Yoko, pour sa part, s'est réjoui que les travaux de l'échangeur ivoiro-japonais et de développement du port autonome d'Abidjan se déroulent conformément au calendrier établi.

La ministre a aussi soutenu que le Japon considère la Côte d'Ivoire qui maintient, chaque année, un taux de croissance économique élevé et bénéficie d'un environnement des affaires stables et favorables, comme une porte d'entrée pour rayonner dans la région francophone de l'Afrique de l'Ouest, et continuera à renforcer les relations économiques entre les deux pays : « Alors que l'instabilité dans la région de Sahel continue de se prolonger, le maintien de la stabilité politique et économique en Côte d'Ivoire est la clé de la paix et de la stabilité régionale, mais aussi pour l'Afrique tout entière ».

Elle a réaffirmé que le Japon continuera à travailler « de concert avec la Côte d'Ivoire pour promouvoir des valeurs communes telles que l'État de droit et la démocratie ». Et qu'au TICAD 9, les deux pays « renforceront davantage leurs relations de coopération bilatérale et aussi contribueront à relever les autres défis africains et mondiaux ».

Elle a également félicité le Président Alassane Ouattara pour la victoire de la Côte d'Ivoire à la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN 2023) qu'elle a organisée avec succès.





Wafa Assurance Vie
Cameroun

Source de confiance

SE PROJETER DANS L'AVENIR AVEC CONFIANCE

C'EST OPTER POUR LES

SOLUTIONS CORPO

DE Wafa ASSURANCE
VIE CAMEROUN



**INDEMNITÉS DE
FIN DE CARRIÈRE**

**PRÉVOYANCE
COLLECTIVE**

**RETRAITE
COLLECTIVE**



OUTILS DE FIDÉLISATION



SOLUTIONS SUR-MESURE
SELON VOS BESOINS



DISPOSITIFS FISCALEMENT
ATTRACTIFS

Rue Toyota Bonapriso, immeuble Wafa Assurance

BP 13072 Douala - Cameroun

Pour toute information, contactez-nous :
@ solutionscorpo@wafaassurance.cm

www.wafaassurance.cm

